|  |  |
| --- | --- |
|  | Les courbes en direction du ciel du logo de l’OMPI évoquent le progrès de l’humanité stimulé par l’innovation et la créativité. |

Questionnaire relatif au projet de programme et budget pour l’exercice biennal 2022‑2023

Le présent questionnaire vise à recueillir des informations auprès des États membres dans le cadre de l’établissement du programme et budget 2022‑2023.

Les réponses au questionnaire communiquées par les États membres guideront le Bureau international dans l’élaboration du projet de programme et budget pour l’exercice biennal 2022‑2023. Le Comité du programme et budget examinera formellement le projet de document à sa trente‑deuxième session qui se tiendra en juillet 2021, puis procédera à un examen final à sa trente‑troisième session prévue en septembre 2021.

Le Secrétariat vous saurait gré de bien vouloir retourner le questionnaire dûment rempli, par courrier électronique adressé à ppbd@wipo.int, avant le **22 février 2021**. Ce questionnaire est également disponible sous forme électronique sur le site Web de l’Organisation, à l’adresse <http://www.wipo.int/about-wipo/fr/pb/index.html>.

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20 - Suisse

**T** +4122 338 91 11

**F** +4122 733 54 28

**Le présent questionnaire offre au Secrétariat une occasion unique de recueillir l’opinion des États membres sur des questions essentielles qu’il pourra prendre en considération dans le cadre du prochain exercice de planification biennal. Certaines de ces questions essentielles sont :**

* *Dans quelle mesure l’OMPI peut‑elle avoir un impact positif, notamment en appuyant vos objectifs socioéconomiques?*
* *Dans quelle mesure l’OMPI peut‑elle aider vos créateurs et vos innovateurs à participer à l’écosystème mondial de la propriété intellectuelle et à en tirer parti?*
* *Dans quelle mesure l’OMPI peut‑elle aider vos entrepreneurs et vos entreprises à stimuler la croissance économique et à favoriser le dynamisme de la société?*

**En particulier, nous aimerions connaître votre avis sur les priorités et les résultats que vous souhaiteriez voir atteints au cours de l’exercice 2022‑2023 dans les domaines suivants :**

1. **Services** y compris les services mondiaux d’enregistrement de la propriété intellectuelle tels que les systèmes du PCT, de Madrid, de La Haye et de Lisbonne, les autres services déjà en place tels que l’Académie de l’OMPI, le Centre d’arbitrage et de médiation de l’OMPI, WIPO Case, etc., et les nouveaux services que les États membres pourraient trouver utiles, tels que WIPO Proof, le portail de propriété intellectuelle de l’OMPI, etc.
2. **Activités d’établissement de normes et d’élaboration de politiques** y compris la négociation d’instruments juridiques internationaux et l’appui fourni aux États membres dans la mise en œuvre de ces traités, et autres activités susceptibles d’avoir une incidence sur l’établissement de normes de propriété intellectuelle et les travaux de fond des différents comités et groupes de travail. Il concerne également l’impact des questions politiques et technologiques émergentes telles que les mégadonnées, les chaînes de blocs, l’intelligence artificielle, etc. sur la législation et la politique en matière de propriété.
3. **Développement régional et national,** y compris l’utilisation de la propriété intellectuelle afin de favoriser la croissance et le développement, de façon significative, des pays en développement et de leurs régions et sous‑régions concernées, et de soutenir, en particulier, les PMA.
4. **Écosystèmes de la propriété intellectuelle, de l’innovation et de la création** pour aider les innovateurs et les créateurs, tels que les artistes, les musiciens, les designers, les universités, les chercheurs, les jeunes pousses et les entreprises, en particulier les PME, à s’appuyer sur la propriété intellectuelle en vue de commercialiser leurs idées. Il concerne également l’appui fourni aux États membres aux fins du développement de leurs écosystèmes de la propriété intellectuelle, de l’innovation et de la création, notamment au moyen d’analyses économiques et de statistiques.
5. **Questions mondiales et partenariats** qui consisterait notamment à collaborer avec les institutions du système des Nations Unies et les organisations internationales ainsi qu’avec d’autres parties prenantes, telles que celles du secteur international, du monde des entreprises et de la société civile, afin de relever les défis complexes qui se posent au niveau mondial, notamment dans le domaine de la santé, du changement climatique, etc. Il s’agit également de s’adresser à de nouvelles parties prenantes telles que les jeunes.
6. **Administration, Ressources, Opérations et supervision,** y compris les finances, la gestion des programmes et des ressources, le capital humain et le développement, les technologies de l’information et de la communication, la numérisation et les données, le marketing et les communications, la supervision interne et d’autres facteurs favorisant l’excellence au niveau institutionnel.

[Fin du document]